
Catégorie Actions internationales Profil^{MC}

Rapport financier annuel

31 MARS 2018

ÉTATS DE LA SITUATION FINANCIÈRE

aux 31 mars (en milliers de \$, sauf les montants par titre)

	2018	2017
Actifs		
Actifs courants :		
Placements non dérivés	254 074	141 655
Trésorerie et équivalents de trésorerie	-	-
Intérêts courus à recevoir	-	-
Dividendes à recevoir	-	-
Montant à recevoir à l'égard des placements vendus	-	-
Montant à recevoir à l'égard des titres émis	379	-
Montant à recevoir du gestionnaire	-	4
Marge sur contrats dérivés	-	-
Actifs dérivés	-	-
Autres actifs	2	3
	254 455	141 662
Actifs non courants :		
Impôts à recouvrer	391	901
Autres actifs	-	-
	391	901
Total des actifs	254 846	142 563
Passifs		
Passifs courants :		
Dette bancaire	-	-
Montant à payer à l'égard des placements achetés	-	-
Montant à payer à l'égard des titres rachetés	-	-
Dividendes à verser	-	-
Charges à payer et montants divers à payer	12	7
Dividendes à verser sur les placements vendus à découvert	-	-
Passifs dérivés	-	-
Impôts exigibles	-	-
Autres passifs	15	-
Total des passifs	27	7
Actif net attribuable aux porteurs de titres	254 819	142 556

ÉTATS DU RÉSULTAT GLOBAL

pour les périodes closes les 31 mars (en milliers de \$, sauf les montants par titre)

	2018	2017
Produits :		
Gains (pertes) sur les placements dérivés et non dérivés :		
Dividendes	3 778	2 219
Produits d'intérêts	4	1
Gain net réalisé (perte nette réalisée)	145	(90)
Gain net non réalisé (perte nette non réalisée)	18 590	8 239
Gain (perte) sur les dérivés	-	-
Gain (perte) sur les ventes à découvert	-	-
Autres	-	-
Gains nets (pertes nettes) sur les placements dérivés et non dérivés	22 517	10 369
Produits du prêt de titres	-	-
Autres	-	-
Total des produits	22 517	10 369
Charges :		
Frais de conseil de la Catégorie	551	251
Frais d'administration	661	301
Honoraires d'audit	5	5
Frais de garde	-	-
Honoraires et dépenses du registraire	19	20
Présentation de l'information aux porteurs de titres	20	3
Coûts liés au Comité d'examen indépendant	1	-
Autres	-	-
Charges avant déduction des montants pris en charge par le gestionnaire	1 257	580
Charges prises en charge par le gestionnaire	-	-
Charges nettes	1 257	580
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de titres		
décaulant des activités, avant impôt	21 260	9 789
Retenues à la source d'impôts étrangers payées (recouvrées)	-	-
Impôts étrangers sur le résultat payés (recouverts)	-	-
Impôts sur le résultat payés (recouverts)	-	-
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de titres		
décaulant des activités	21 260	9 789

	Actif net attribuable aux porteurs de titres			
	par titre		par série	
	2018	2017	2018	2017
Série I	15,34	13,97	241 039	134 300
Série Ti	10,43	10,20	13 780	8 256
			254 819	142 556

	Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de titres décaulant des activités			
	par titre		par série	
	2018	2017	2018	2017
Série I	1,73	1,19	20 043	9 167
Série Ti	1,23	0,89	1 217	622
			21 260	9 789

ÉTATS DES VARIATIONS DE LA SITUATION FINANCIÈRE

pour les périodes closes les 31 mars (en milliers de \$, sauf indication contraire)

	TOTAL		SÉRIE I		SÉRIE T1	
	2018	2017	2018	2017	2018	2017
Actif net attribuable aux porteurs de titres à l'ouverture de la période	142 556	68 470	134 300	63 235	8 256	5 235
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de titres découlant des éléments suivants :						
Activités	21 260	9 789	20 043	9 167	1 217	622
Dividendes :						
Réguliers	(4 928)	(2 186)	(4 654)	(2 036)	(274)	(150)
Gains en capital	-	-	-	-	-	-
Remboursement de capital	(805)	(489)	-	-	(805)	(489)
Total des dividendes	(5 733)	(2 675)	(4 654)	(2 036)	(1 079)	(639)
Opérations sur titres :						
Produit de la vente de titres	124 142	84 929	116 586	80 382	7 556	4 547
Produit de l'émission de titres à la fusion	-	-	-	-	-	-
Réinvestissement à partir des dividendes	5 179	2 436	4 633	2 028	546	408
Paiement au rachat de titres	(32 585)	(20 393)	(29 869)	(18 476)	(2 716)	(1 917)
Total des opérations sur titres	96 736	66 972	91 350	63 934	5 386	3 038
Augmentation (diminution) de l'actif attribuable aux porteurs de titres	112 263	74 086	106 739	71 065	5 524	3 021
Actif net attribuable aux porteurs de titres à la clôture de la période	254 819	142 556	241 039	134 300	13 780	8 256
Augmentation (diminution) des titres en circulation (en milliers) :						
Titres en circulation à l'ouverture de la période			9 613	4 798	810	504
Ajouter (soustraire) :						
Titres vendus			7 789	6 045	717	454
Titres émis à la fusion			-	-	-	-
Réinvestissement à partir des dividendes			305	166	52	41
Titres rachetés			(1 996)	(1 396)	(258)	(189)
Titres en circulation à la clôture de la période			15 711	9 613	1 321	810

TABLEAUX DES FLUX DE TRÉSORERIE

pour les périodes closes les 31 mars (en milliers de \$, sauf indication contraire)

	2018	2017
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation		
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de titres découlant des activités	21 260	9 789
Moins les éléments sans incidence sur la trésorerie suivants :		
(Gain net réalisé) perte nette réalisée	(145)	90
Variation (du gain net non réalisé) de la perte nette non réalisée	(18 590)	(8 239)
Distributions reçues des Fonds sous-jacents	(3 778)	(2 219)
Ajustements pour tenir compte des éléments suivants :		
Produit de la vente et de l'échéance de placements	3 185	5 012
Achat de placements	(93 091)	(68 533)
(Augmentation) diminution des montants à recevoir et autres actifs	515	(200)
Augmentation (diminution) des montants à payer et autres passifs	20	3
Entrées (sorties) nettes de trésorerie liées aux activités d'exploitation	(90 624)	(64 297)
Flux de trésorerie liés aux activités de financement		
Produit de l'émission de titres	122 314	83 449
Produit de l'émission de titres à la fusion	-	-
Paievements au rachat de titres	(31 136)	(18 913)
Dividendes versés après déduction des réinvestissements	(554)	(239)
Entrées (sorties) nettes de trésorerie liées aux activités de financement	90 624	64 297
Augmentation (diminution) de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	-	-
Trésorerie et équivalents de trésorerie à l'ouverture de la période	-	-
Effet des variations des cours de change sur la trésorerie et les équivalents de trésorerie	-	-
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la clôture de la période	-	-
Trésorerie	-	-
Équivalents de trésorerie	-	-
Dettes bancaires	-	-
	-	-
Information supplémentaire sur les flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation		
Dividendes reçus après déduction des retenues d'impôts à la source	3 778	2 219
Intérêts reçus après déduction des retenues d'impôts à la source	4	1
Intérêts versés	-	-

TABLEAU DES PLACEMENTS

au 31 mars 2018

	Nombre de parts, d'actions ou valeur nominale	Coût (en milliers de CAD)	Juste valeur (en milliers de CAD)
FONDS COMMUNS DE PLACEMENT			
Fonds d'actions internationales Prof/IMC, série P	16 010 282	227 590	254 074
Actif net (voir le tableau de la composition de l'actif) :			
Total des placements non dérivés			254 074
Trésorerie et équivalents de trésorerie			-
Autres actifs (passifs) nets			745
			<u>254 819</u>

Tableau de la composition de l'actif

Le Fonds avait investi la quasi-totalité de son actif net dans le Fonds sous-jacent. Par conséquent, les principales catégories d'actifs dans lesquelles le Fonds sous-jacent avait investi à la clôture des périodes sont présentées ci-dessous, en plus des participations directes, le cas échéant.

au 31 mars 2018

au 31 mars 2017

	% de l'actif net		% de l'actif net
RÉPARTITION DU PORTEFEUILLE		RÉPARTITION DU PORTEFEUILLE	
Titres de participation	95,5	Titres de participation	94,4
Trésorerie et équivalents de trésorerie	4,1	Trésorerie et équivalents de trésorerie	5,7
Autres actifs (passifs) nets	0,4	Autres actifs (passifs) nets	(0,1)
Total	100,0	Total	100,0
RÉPARTITION RÉGIONALE		RÉPARTITION RÉGIONALE	
Europe (sauf le Royaume-Uni)	48,5	Europe (sauf le Royaume-Uni)	45,3
Japon	18,9	Japon	19,1
Royaume-Uni	16,1	Royaume-Uni	19,0
Pacifique (sauf le Japon)	8,3	Pacifique (sauf le Japon)	7,1
États-Unis	3,3	États-Unis	3,0
Amérique latine	0,4	Amérique latine	0,6
	95,5	Moyen-Orient et Afrique	0,3
			94,4
RÉPARTITION SECTORIELLE		RÉPARTITION SECTORIELLE	
Services financiers	18,5	Services financiers	18,3
Produits industriels	17,9	Produits industriels	16,0
Consommation discrétionnaire	14,2	Consommation discrétionnaire	14,3
Soins de santé	9,2	Consommation de base	12,1
Consommation de base	8,2	Soins de santé	9,6
Technologie de l'information	7,7	Technologie de l'information	6,6
Matières	7,3	Matières	6,2
Énergie	4,9	Énergie	4,5
Services de télécommunications	4,3	Services de télécommunications	3,9
Autres	3,3	Autres	2,9
	95,5		94,4

1. ORGANISATION DU FONDS, DATES DE CLÔTURE ET GÉNÉRALITÉS**a) Organisation du Fonds**

La Société de fonds Groupe Investors Inc. (la Société) est une société de fonds communs de placement constituée en vertu des lois canadiennes le 17 juillet 2002. Le siège social de la Société est situé au 447, avenue Portage, Winnipeg (Manitoba), Canada. Le Fonds représente une catégorie d'actions de la Société. La Société est autorisée à émettre un nombre illimité d'actions ordinaires et d'actions de fonds communs de placement. En général, toutes les séries contribuent proportionnellement aux activités du Fonds, sauf pour les éléments attribuables spécifiquement à une ou à plusieurs séries. Les dividendes peuvent varier d'une série à l'autre, en partie en raison des écarts entre les charges propres à chaque série.

b) Dates de clôture

Les états de la situation financière sont présentés aux 31 mars 2018 et 2017. Les états du résultat global, les états des variations de la situation financière et les tableaux des flux de trésorerie sont présentés pour les périodes de douze mois (exercices, ou périodes) closes les 31 mars 2018 et 2017. Le tableau des placements est présenté au 31 mars 2018. Advenant la création d'un fonds ou d'une série d'un fonds au cours de l'une des périodes susmentionnées, l'information du fonds ou de la série en question est fournie depuis la date de création. Advenant la dissolution d'une série d'un fonds au cours de l'une des périodes susmentionnées, l'information de la série en question est fournie jusqu'à la fermeture des bureaux à la date de dissolution.

c) Généralités

La Société de gestion d'investissement, I.G. Ltée est le gestionnaire administratif (ou gestionnaire) et le conseiller en valeurs du Fonds. Les placeurs du Fonds sont les Services Financiers Groupe Investors Inc. et les Valeurs mobilières Groupe Investors Inc. (collectivement, les placeurs). Ces sociétés sont, indirectement, des filiales entièrement détenues par la Société financière IGM Inc.

Les placements du Fonds se composent de titres d'un autre fonds du Groupe Investors (appelé Fonds sous-jacent). Le Fonds sous-jacent a le même gestionnaire que le Fonds. Le gestionnaire achètera ou rachètera des titres du Fonds sous-jacent uniquement en fonction des besoins du Fonds. Toutes les opérations dans le Fonds sous-jacent sont exécutées selon la valeur liquidative par titre chaque jour d'opération. Aucune commission ni aucuns frais ne sont payés par le Fonds ou par le Fonds sous-jacent relativement à l'achat ou au rachat des titres.

2. BASE D'ÉTABLISSEMENT ET DE PRÉSENTATION

Les présents états financiers annuels (états financiers) ont été établis selon les Normes internationales d'information financière (*International Financial Reporting Standards*, ou IFRS), publiées par l'International Accounting Standards Board (IASB). La note 3 présente un résumé des principales méthodes comptables adoptées par le Fonds aux termes des IFRS.

Les présents états financiers sont présentés en dollars canadiens, soit la monnaie fonctionnelle du Fonds, et les chiffres ont été arrondis au millier près, sauf indication contraire. Les présents états financiers ont été établis sur une base de continuité d'exploitation et au coût historique, sauf pour les actifs financiers et les passifs financiers, qui ont été évalués à la juste valeur.

La publication des présents états financiers a été approuvée par le gestionnaire le 6 juin 2018.

Les normes publiées mais non encore entrées en vigueur pour l'exercice en cours sont décrites à la note 3.

3. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES**a) Instruments financiers**

Les placements se composent de titres du Fonds sous-jacent. Le Fonds classe et évalue les instruments financiers conformément à l'IFRS 9, *Instruments financiers* (IFRS 9). Lors de la comptabilisation initiale, les instruments financiers sont classés à la juste valeur par le biais du résultat net. Tous les actifs financiers et passifs financiers sont comptabilisés à l'état de la situation financière lorsque le Fonds devient partie aux dispositions contractuelles de l'instrument. Un instrument financier est décomptabilisé lorsque le droit de percevoir des flux de trésorerie de celui-ci est échu ou que le Fonds a transféré la quasi-totalité des risques et avantages inhérents à sa propriété. Par conséquent, les opérations d'achat et de vente de placements sont comptabilisées à la date d'opération.

Les instruments financiers sont ensuite évalués à la juste valeur par le biais du résultat net, les variations de la juste valeur étant comptabilisées à l'état du résultat global.

Le coût des placements (coût) est fonction de leur coût moyen pondéré et exclut les commissions et autres coûts d'opérations de portefeuille, lesquels sont présentés de manière distincte à l'état du résultat global. Les gains et pertes réalisés à la cession sont calculés en fonction du coût des placements. Les gains et pertes découlant de la variation de la juste valeur des placements sont pris en compte dans l'état du résultat global de la période au cours de laquelle ils surviennent.

Le Fonds a conclu que le Fonds sous-jacent dans lequel il investit ne répond pas à la définition d'une entité structurée. Les placements du Fonds dans le Fonds sous-jacent sont présentés à la juste valeur dans le tableau des placements; cette valeur correspond à l'exposition maximale du Fonds découlant de ces placements.

b) Évaluation de la juste valeur

La juste valeur correspond au prix qui serait obtenu à la vente d'un actif ou payé au transfert d'un passif dans le cadre d'une opération normale entre des intervenants du marché à la date d'évaluation. Le Fonds établit que la juste valeur des titres dans un Fonds sous-jacent correspond à la valeur liquidative par titre calculée conformément aux documents de placement du Fonds sous-jacent. Cette évaluation de la juste valeur est considérée de niveau 1 (prix cotés non ajustés sur des marchés actifs pour des actifs ou des passifs identiques) conformément à l'IFRS 13, *Évaluation de la juste valeur*. Il n'y a eu aucun transfert depuis le niveau 1 ou vers celui-ci au cours des périodes.

c) Trésorerie et équivalents de trésorerie

La trésorerie et les équivalents de trésorerie se composent de fonds en dépôt auprès de banques et de placements à court terme facilement convertibles en trésorerie, soumis à un risque négligeable de changement de la valeur et utilisés par le Fonds à des fins de gestion d'engagements à court terme. La trésorerie et les équivalents de trésorerie sont comptabilisés à la juste valeur, qui avoisine leur coût amorti en raison de leur caractère hautement liquide et de leur courte durée jusqu'à l'échéance. Les découverts bancaires sont présentés en tant que dette bancaire dans les passifs courants à l'état de la situation financière.

d) Devises

Tous les montants sont présentés en dollars canadiens. Le Fonds n'a réalisé aucune opération importante ni ne détient aucun solde important en devises.

e) Comptabilisation des produits

Les produits d'intérêts tirés des placements portant intérêt sont comptabilisés selon la méthode du taux d'intérêt effectif. Les dividendes sont cumulés à compter de la date ex-dividende. Les distributions reçues des Fonds sous-jacents sont comptabilisées lorsque le droit du Fonds d'en recevoir le paiement est établi, ce qui correspond habituellement à la date ex-dividende, sont comptabilisées en fonction de leur nature, comme les dividendes canadiens, les gains en capital et les autres produits, et sont inscrites dans les postes pertinents de l'état du résultat global.

f) Titres rachetables

Les titres rachetables du Fonds confèrent aux porteurs le droit de racheter leur participation dans le Fonds contre un montant de trésorerie égal à leur part proportionnelle de la valeur liquidative du Fonds, entre autres droits contractuels. Ces titres rachetables comportent diverses obligations contractuelles pour le Fonds; par conséquent, ils répondent aux critères de classement en tant que passifs financiers. L'obligation du Fonds au titre de l'actif net attribuable aux porteurs de titres est évaluée à la juste valeur par le biais du résultat net, la juste valeur correspondant au montant du rachat à la date de clôture.

g) Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de titres découlant des activités

L'augmentation (la diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de titres découlant des activités par titre d'une série présentée à l'état du résultat global correspond à l'augmentation (la diminution) moyenne pondérée de l'actif net attribuable aux porteurs de titres découlant des activités de la série, par titre en circulation au cours de la période.

h) Compensation

Les actifs financiers et les passifs financiers sont compensés, et le solde net est présenté à l'état de la situation financière, si et seulement si le Fonds a un droit juridiquement exécutoire de compenser les montants comptabilisés et s'il a l'intention soit de régler le montant net, soit de réaliser l'actif et de régler le passif simultanément. Dans le cours normal de ses activités, le Fonds conclut diverses conventions-cadres de compensation ou ententes similaires qui ne satisfont pas aux critères de compensation à l'état de la situation financière. Toutefois, dans certaines circonstances telles qu'une faillite ou une résiliation de contrats, les montants connexes peuvent être compensés.

La note 12 présente les montants, le cas échéant, qui font l'objet de conventions-cadres de compensation ou d'ententes similaires, de même que l'incidence nette qu'aurait l'exercice de la totalité de tels droits sur les états de la situation financière.

i) Changements comptables futurs

Le Fonds a déterminé qu'il n'y a aucune incidence significative sur ses états financiers découlant d'IFRS publiées mais non encore entrées en vigueur.

4. RECOURS AU JUGEMENT COMPTABLE ET UTILISATION D'ESTIMATIONS

L'établissement d'états financiers conformes aux IFRS exige le recours au jugement, à des estimations et à des hypothèses qui influent sur l'application des méthodes comptables ainsi que sur la valeur comptable des actifs et des passifs à la date de présentation de l'information et sur la valeur comptable des produits et des charges au cours de la période. Cependant, les circonstances et les hypothèses existantes peuvent changer en raison de l'évolution des marchés ou de circonstances qui échappent au contrôle du Fonds. De tels changements sont pris en compte dans les hypothèses lorsqu'ils se produisent. Les paragraphes qui suivent abordent les principaux jugements comptables et estimations ayant servi à l'établissement des états financiers.

a) Monnaie fonctionnelle

La monnaie fonctionnelle et de présentation du Fonds est le dollar canadien, soit la devise qui représente le plus fidèlement les effets économiques des opérations sous-jacentes du Fonds ainsi que les événements et les conditions qui s'y rapportent, compte tenu de la manière dont les titres sont émis et rachetés et dont les rendements et la performance du Fonds sont évalués.

4. RECOURS AU JUGEMENT COMPTABLE ET UTILISATION D'ESTIMATIONS (suite)**b) Classement des instruments financiers**

Lors du classement et de l'évaluation des instruments financiers détenus par le Fonds, le gestionnaire est tenu de poser des jugements importants afin de déterminer le mode de classement le plus approprié aux termes de l'IFRS 9. Le gestionnaire a évalué le modèle économique du Fonds, le mode de gestion de la totalité des actifs financiers et des passifs financiers ainsi que le mode d'évaluation de leur performance en tant que groupe sur la base de la juste valeur, et il a conclu que le classement à la juste valeur par le biais du résultat net, conformément à l'IFRS 9, constituait le mode le plus approprié d'évaluation et de présentation des actifs financiers et des passifs financiers du Fonds.

c) Entités structurées

Pour savoir si les fonds de placement à capital variable non cotés dans lesquels le Fonds investit, mais qu'il n'inclut pas dans sa consolidation, répondent à la définition d'une entité structurée, le gestionnaire est tenu de poser des jugements importants afin de déterminer si les Fonds sous-jacents présentent les caractéristiques typiques d'une entité structurée. Le gestionnaire a examiné les caractéristiques des Fonds sous-jacents et il a conclu qu'ils ne répondent pas à la définition d'une entité structurée, puisque le Fonds n'est partie à aucun contrat ni à aucun accord de financement avec ces derniers et qu'il n'a pas la capacité d'influencer les activités des Fonds sous-jacents ou les rendements qu'il touche en raison de ses placements.

5. FRAIS ET AUTRES CHARGES

- a) Le Fonds est responsable du paiement de toutes les charges liées à ses activités. Chaque série du Fonds engagera des charges qui pourront être affectées spécifiquement à cette série. Les charges courantes du Fonds sont affectées aux séries du Fonds au prorata. Les charges courantes de la Société sont affectées à toutes les catégories de la Société au prorata.
- b) Le conseiller en valeurs offre ou prévoit la prestation de services en placement et de services-conseils moyennant des frais de conseils de la Catégorie. Il y a lieu de se reporter à la note 12 pour prendre connaissance des frais annuels payés (en pourcentage de l'actif moyen) par le Fonds.
- c) Le Fonds paie au gestionnaire des frais d'administration afin de le rémunérer pour la prestation de services au Fonds, tels que des services d'agent des transferts et de comptabilité du Fonds ainsi que d'autres services administratifs. Il y a lieu de se reporter à la note 12 pour prendre connaissance des frais annuels payés (en pourcentage de l'actif moyen) par le Fonds.
- d) La TPS/TVH payée par le Fonds à l'égard de ses charges ne peut être recouvrée. Dans les présents états financiers, toute référence à la TPS/TVH inclut la TVQ (taxe de vente du Québec), le cas échéant.
- e) Les placeurs reçoivent des frais de conseil établis en fonction de l'actif du Programme Profil. Ce montant leur est payé directement par les porteurs de titres du Programme, et non par le Fonds.
- f) Les autres charges comprennent les frais bancaires et d'autres charges diverses.
- g) Le gestionnaire peut, à son gré, payer certaines charges du Fonds pour que son rendement demeure concurrentiel. Toutefois, il n'est pas garanti que cela se produira. Toute charge prise en charge par le gestionnaire au cours des périodes a été présentée dans les états du résultat global.

6. IMPÔTS SUR LE RÉSULTAT

La Société est une société de fonds communs de placement aux termes des dispositions de la *Loi de l'impôt sur le revenu* (Canada). À ce titre, la Société calcule son bénéfice net (sa perte nette) et ses gains en capital nets (ses pertes en capital nettes) aux fins du calcul de l'impôt en tant qu'entité unique, et non fonds par fonds. Ainsi, la perte nette aux fins du calcul de l'impôt d'un fonds de la Société peut être utilisée pour compenser le bénéfice net aux fins du calcul de l'impôt d'un autre fonds de la Société afin de réduire le bénéfice net aux fins du calcul de l'impôt total de la Société dans son ensemble. La fin de l'année d'imposition de la Société est en décembre.

Les règles fiscales générales relatives à une société ouverte s'appliquent aussi aux sociétés de fonds communs de placement à l'exception du fait que les impôts sur le résultat exigibles sur les gains en capital sont remboursables en fonction d'une formule lorsque des actions émises de la Société sont rachetées ou que des dividendes de gains en capital sont versés. La Société est assujettie à un impôt remboursable selon un taux correspondant à 38,33 % des dividendes reçus de certaines sociétés canadiennes imposables. Cet impôt est remboursable selon un taux de 1 \$ pour chaque tranche de 2,61 \$ de dividendes réguliers versés. Dans la mesure où il y a un bénéfice net aux fins du calcul de l'impôt provenant d'autres sources (telles que les intérêts et les revenus de source étrangère), il est imposé au taux général d'imposition des sociétés avant réductions du taux général. Dans l'éventualité où il y aurait une perte nette aux fins du calcul de l'impôt pour la Société dans son ensemble, cette perte pourrait être reportée en arrière pour trois ans ou en avant pour un an et utilisée pour réduire les impôts exigibles pour ces années. À la fin de la dernière année d'imposition, la Société ne disposait d'aucune perte pouvant servir à compenser des gains en capital ou des bénéfices d'exercices futurs.

La Société et le Fonds appliquent la méthode axée sur le bilan pour comptabiliser les impôts sur le résultat. Selon cette méthode, les actifs et les passifs d'impôt différé tiennent compte des conséquences fiscales futures prévues des différences temporaires entre la valeur comptable des actifs et des passifs et leur base fiscale. Les actifs et les passifs d'impôt différé sont mesurés en fonction des taux d'impôt adoptés ou quasi adoptés qui devraient s'appliquer lorsque les éléments sous-jacents des produits et des charges devraient se réaliser.

Les différences temporaires entre la valeur comptable des actifs et des passifs aux fins comptables et fiscales entraînent des actifs et des passifs d'impôt différé. Lorsque la juste valeur des placements excède leur coût, un passif d'impôt différé est généré. Ce passif d'impôt différé pour les impôts recouvrables à payer est compensé par le remboursement attendu au moment du versement des dividendes de gains en capital. Lorsque le coût des placements excède leur juste valeur, un actif d'impôt différé est généré. Une provision pour moins-valeur est appliquée pour compenser cet actif, étant donné l'incertitude que le Fonds réalise finalement cet actif différé.

7. COMMISSIONS ET AUTRES COÛTS D'OPÉRATIONS DE PORTEFEUILLE

La totalité des commissions de courtage payables par le Fonds à l'égard des opérations de portefeuille pour les périodes, ainsi que les autres coûts d'opérations, sont présentés dans les états du résultat global s'ils sont notables. Les opérations de courtage sont réparties entre les courtiers selon le meilleur résultat net pour le Fonds. Sous réserve de ce critère, des commissions peuvent être payées à des firmes de courtage qui offrent (ou paient pour) certains services, autres que l'exécution d'ordres, services pouvant comprendre la recherche, l'analyse et la production de rapports de placements ainsi que les bases de données et les logiciels concourant à ces services. Le cas échéant et s'il est possible de déterminer ce montant, la valeur des services fournis par des tiers ayant été payés par des courtiers au cours des périodes est présentée à la note 12. Il n'est pas possible de faire une estimation raisonnable de la valeur de certains services exclusifs offerts par les courtiers.

8. ASSURANCE ET INDEMNISATION

En vertu des ententes entre les membres du Comité d'examen indépendant (CEI) du Fonds et le gestionnaire, au nom du Fonds, il est prévu que tous les membres du CEI soient indemnisés par le Fonds pour les passifs et les coûts engendrés par toute action ou poursuite intentée contre eux du fait d'être ou d'avoir été membres du CEI, à la condition qu'ils aient agi en toute honnêteté et de bonne foi dans l'intérêt du Fonds ou, dans le cas d'une action ou d'une poursuite criminelle ou administrative donnant lieu à des sanctions monétaires, qu'ils aient des motifs raisonnables de croire que leur conduite était légale. Aucune réclamation de la sorte n'a été faite et, par conséquent, aucun montant relatif à des indemnités n'a été inscrit dans les présents états financiers.

9. GESTION DU CAPITAL

La structure du capital du Fonds se compose de titres rachetables de multiples séries. Le montant net du capital reçu par le Fonds est géré conformément à l'objectif et aux stratégies de placement du Fonds, tout en prévoyant suffisamment de liquidités pour répondre aux demandes de rachat des porteurs de titres. Le Fonds n'est soumis à aucune exigence en matière de capital imposée de l'extérieur et n'est assujéti à aucune restriction juridique portant sur l'émission ou le rachat de titres autre que celles énoncées dans son prospectus. Les émissions, réinvestissements et rachats de titres au cours des périodes sont reflétés dans les états des variations de la situation financière.

10. RISQUES LIÉS AUX INSTRUMENTS FINANCIERS

Les activités de placement du Fonds l'exposent à une gamme de risques financiers. Il y a lieu de se reporter au tableau des placements pour en savoir davantage sur les titres détenus par le Fonds à la clôture de la période. Si elle est notable, l'exposition du Fonds aux risques liés aux instruments financiers énumérés ci-après est présentée à la note 12. Le Fonds peut être exposé à de tels risques indirectement par l'intermédiaire de placements dans le Fonds sous-jacent.

a) Risque de liquidité

L'exposition du Fonds découle des rachats quotidiens en trésorerie de titres rachetables. Les titres émis du Fonds sont rachetables sur demande au gré du porteur de titres à la valeur liquidative par titre courante. Les placements dans le Fonds sous-jacent sont rachetables quotidiennement sur demande. Par ailleurs, le Fonds peut également emprunter jusqu'à 5 % de la valeur de son actif net pour financer les rachats.

b) Risque de change

Le risque de change est le risque que la valeur des instruments financiers libellés ou échangés en une devise autre que le dollar canadien, monnaie fonctionnelle du Fonds, fluctue en raison des variations des taux de change. En général, la valeur des placements libellés en devises augmente lorsque la valeur du dollar canadien diminue (par rapport à ces devises), et vice versa.

Le placement du Fonds dans le Fonds sous-jacent est libellé en dollars canadiens. Toutefois, le Fonds sous-jacent est exposé au risque de change dans la mesure où ses placements sont libellés ou négociés en devises.

La note 12 indique la sensibilité du Fonds, le cas échéant, à une variation de 5 % des devises par rapport au dollar canadien.

c) Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt est lié aux instruments financiers portant intérêt tels que les obligations. Le Fonds ne détient pas directement d'instruments financiers portant intérêt autres qu'un montant nominal de trésorerie et de placements à court terme. Le Fonds est indirectement exposé au risque que la valeur des instruments financiers portant intérêt détenus par le Fonds sous-jacent fluctue en raison des variations des taux d'intérêt du marché en vigueur. En général, la valeur de ces titres augmente lorsque les taux d'intérêt diminuent, et vice versa.

La note 12 présente un sommaire de la sensibilité du Fonds à une variation de 1 % des taux d'intérêt, si celle-ci est notable. La sensibilité du Fonds aux variations des taux d'intérêt a été estimée selon la durée moyenne pondérée et un modèle d'évaluation qui estime l'incidence sur la juste valeur des prêts hypothécaires en fonction des variations des taux d'intérêt en vigueur conformément à la politique d'évaluation relative aux prêts hypothécaires. Dans les faits, les résultats réels pourraient être différents et l'écart pourrait être important.

d) Risque de crédit

Le risque de crédit est le risque qu'une contrepartie à un instrument financier n'assume pas une obligation ou un engagement pris envers le Fonds. Le Fonds n'est pas exposé directement et de façon notable au risque de crédit. L'exposition indirecte au risque de crédit peut provenir des titres à revenu fixe, tels que les obligations, détenus par le Fonds sous-jacent. La juste valeur des titres à revenu fixe détenus par le Fonds sous-jacent tient compte de la solvabilité de leur émetteur. La valeur comptable des placements représente l'exposition maximale au risque de crédit. La valeur comptable des autres actifs du Fonds correspond également à l'exposition maximale au risque de crédit, puisqu'ils seront réglés à court terme.

10. RISQUES LIÉS AUX INSTRUMENTS FINANCIERS (suite)**e) Autre risque de prix**

L'autre risque de prix correspond au risque que la valeur des instruments financiers fluctue en raison des variations des cours du marché (autres que celles découlant du risque de taux d'intérêt ou du risque de change), que ces variations découlent de facteurs propres à un placement donné ou à son émetteur ou d'autres facteurs ayant une incidence sur tous les instruments négociés sur un marché ou un secteur de marché. Tous les placements présentent un risque de perte en capital. En ce qui a trait aux placements détenus par le Fonds, le risque maximal de perte correspond à leur juste valeur.

L'exposition à l'autre risque de prix est généralement attribuable aux placements dans des titres de participation ou dans des titres du secteur des marchandises. La note 12 présente, si elle est notable, l'augmentation ou la diminution éventuelle de l'actif net détenu par le Fonds sous-jacent si le cours respectif des bourses où se négocient ces titres avait augmenté ou diminué de 10 %, toutes les autres variables restant constantes. Dans les faits, les résultats réels pourraient être différents et l'écart pourrait être important.

11. AUTRES RENSEIGNEMENTS**a) Abréviations**

Dans les présents états financiers, les devises, le cas échéant, sont présentées selon les codes abrégés suivants :

Code de devise	Description	Code de devise	Description
AUD	Dollars australiens	MXN	Pesos mexicains
BRL	Réaux brésiliens	MYR	Ringgits malaisiens
CAD	Dollars canadiens	NGN	Nairas nigériens
CHF	Francs suisses	NOK	Couronnes norvégiennes
CKZ	Couronnes tchèques	NTD	Nouveaux dollars taiwanais
CLP	Pesos chiliens	NZD	Dollars néo-zélandais
CNY	Yuans chinois	PEN	Nouveaux sols péruviens
COP	Pesos colombiens	PHP	Pesos philippins
DKK	Couronnes danoises	PLN	Zlotys polonais
EUR	Euros	RON	Lei roumains
GBP	Livres sterling	RUB	Roubles russes
HKD	Dollars de Hong Kong	SEK	Couronnes suédoises
HUF	Forints hongrois	SGD	Dollars de Singapour
IDR	Rupiahs indonésiennes	THB	Bahts thaïlandais
ILS	Shekels israéliens	TRL	Livres turques
INR	Roupies indiennes	USD	Dollars américains
JPY	Yens japonais	ZAR	Rands sud-africains
KOR	Wons sud-coréens	ZMW	Kwachas zambiens

b) Renseignements supplémentaires disponibles

Il est possible d'obtenir, sans frais et sur demande, des exemplaires du prospectus simplifié en vigueur du Fonds, de sa notice annuelle et de son rapport de la direction sur le rendement du fonds en écrivant aux Services Financiers Groupe Investors Inc., 2001, boulevard Robert-Bourassa, bureau 2000, Montréal (Québec) H3A 2A6 [ou, si vous habitez à l'extérieur du Québec, au 447, avenue Portage, Winnipeg (Manitoba) R3B 3H5] ou en composant le numéro sans frais 1-800-661-4578 (au Québec) ou 1-888-746-6344 (ailleurs au Canada).

12. RENSEIGNEMENTS PROPRES AU FONDS

a) Renseignements sur le Fonds et les séries

Séries	Début des activités	Frais de conseil de la Catégorie (%)	Frais de service (%)	Frais d'administration (%)
Série I	1 ^{er} mars 2013	0,25	-	Jusqu'à 0,30
Série Ti	1 ^{er} mars 2013	0,25	-	Jusqu'à 0,30

Les taux présentés dans ce tableau sont arrondis à la deuxième décimale près.
La date de début des activités est indiquée si elle se situe au cours des 10 derniers exercices.

Le Fonds vise à procurer la croissance à long terme du capital en investissant dans des titres de participation internationaux, à l'exclusion d'actions nord-américaines et d'actions des marchés émergents. Il vise à atteindre son objectif en investissant principalement dans des parts d'autres fonds communs de placement ou directement dans des titres de participation.

Pour atteindre son objectif de placement, le Fonds prévoit investir dans des parts du Fonds d'actions internationales Profil (le Fonds sous-jacent) ou de tout autre fonds commun de placement susceptible de le remplacer. Le Fonds sous-jacent vise à procurer la croissance à long terme du capital en investissant principalement dans des actions internationales, à l'exclusion d'actions nord-américaines et d'actions des marchés émergents. Les stratégies ci-dessous concernent le Fonds sous-jacent.

Pour atteindre l'objectif de placement du Fonds sous-jacent, les placements sont, conformément au modèle Profil, affectés par l'équipe de gestion du portefeuille aux mandats spécifiques, chaque mandat étant géré séparément par un sous-conseiller en valeurs ayant un style de gestion complémentaire. Les mandats en actions internationales du Fonds sous-jacent sont les suivants :

Mandat Valeur grande capitalisation (50 % de la pondération)

Jusqu'au 18 avril 2018 :

- Le sous-conseiller en valeurs était Lazard Asset Management LLC.
- Le sous-conseiller en valeurs investissait principalement dans une gamme diversifiée de titres de participation de sociétés à grande capitalisation axées sur la valeur d'Europe, d'Australie, d'Asie et d'Extrême-Orient.

Depuis le 19 avril 2018 :

- Le sous-conseiller en valeurs est Gestion d'actifs BlackRock Canada Limitée.
- Le sous-conseiller en valeurs investit principalement dans une gamme diversifiée de titres de participation de sociétés à grande capitalisation d'Europe, d'Australie, d'Asie et d'Extrême-Orient.
- Au moment de sélectionner des titres conformément à la stratégie, le sous-conseiller en valeurs prend en considération la valorisation favorable ainsi que d'autres paramètres fondamentaux comme l'humeur du marché et les points de vue macroéconomiques.

Mandat Croissance grande capitalisation (50 % de la pondération)

- Le sous-conseiller en valeurs est JPMorgan Asset Management (Canada) Inc.
- Le sous-conseiller en valeurs investit principalement dans une gamme diversifiée de titres de participation de sociétés à grande capitalisation axées sur la croissance d'Europe, d'Australie, d'Asie et d'Extrême-Orient.

b) Commissions

pour les périodes closes les	(en milliers de \$)
31 mars 2018	-
31 mars 2017	-

c) Prêt de titres

aux	Valeur des titres prêtés (en milliers de \$)	Valeur des biens reçus en garantie (en milliers de \$)
31 mars 2018	-	-
31 mars 2017	-	-

pour les périodes closes les	31 mars 2018		31 mars 2017	
	(en milliers de \$)	(en %)	(en milliers de \$)	(en %)
Produit brut du prêt de titres	-	-	-	-
Impôt retenu	-	-	-	-
Paiements aux mandataires d'opérations de prêt de titres	-	-	-	-
Produit du prêt de titres	-	-	-	-

d) Risques liés aux instruments financiers

i) Risque de change

Le tableau ci-dessous présente un sommaire de l'exposition du Fonds au risque de change.

Incidence sur l'actif net	Augmentation de 5 %		Diminution de 5 %	
	(en milliers de \$)	(en %)	(en milliers de \$)	(en %)
31 mars 2018	(12 145)	(4,8)	12 145	4,8
31 mars 2017	(6 691)	(4,7)	6 691	4,7

12. RENSEIGNEMENTS PROPRES AU FONDS

d) Risques liés aux instruments financiers (suite)

ii) Risque de taux d'intérêt

Aux 31 mars 2018 et 2017, le Fonds n'était pas exposé de façon notable au risque de taux d'intérêt.

iii) Risque de crédit

Aux 31 mars 2018 et 2017, le Fonds n'était pas exposé de façon notable au risque de crédit.

iv) Autre risque de prix

Le tableau ci-dessous présente un sommaire de l'exposition du Fonds à l'autre risque de prix.

Incidence sur l'actif net	Augmentation de 10 %		Diminution de 10 %	
	(en milliers de \$)	(en %)	(en milliers de \$)	(en %)
31 mars 2018	24 264	9,5	(24 264)	(9,5)
31 mars 2017	13 377	9,4	(13 377)	(9,4)

e) Juste valeur des placements

Les tableaux ci-dessous présentent un sommaire du classement des placements du Fonds selon les niveaux de hiérarchie de la juste valeur décrits à la note 4.

au 31 mars 2018 (en milliers de \$)	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
Obligations	-	-	-	-
Fonds communs de placement	254 074	-	-	254 074
Titres de participation	-	-	-	-
Placements à court terme	-	-	-	-
Actifs dérivés	-	-	-	-
Passifs dérivés	-	-	-	-
Total	254 074	-	-	254 074

au 31 mars 2017 (en milliers de \$)	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
Obligations	-	-	-	-
Fonds communs de placement	141 655	-	-	141 655
Titres de participation	-	-	-	-
Placements à court terme	-	-	-	-
Actifs dérivés	-	-	-	-
Passifs dérivés	-	-	-	-
Total	141 655	-	-	141 655

Au cours des périodes, il n'y a eu aucun transfert important entre les niveaux 1 et 2.

AUX PORTEURS DE TITRES DE LA CATÉGORIE ACTIONS INTERNATIONALES PROF/L^{MC} (LE « FONDS »),

Nous avons effectué l'audit des états financiers ci-joints du Fonds, qui comprennent les états de la situation financière au 31 mars 2018 et au 31 mars 2017 ainsi que les états du résultat global et des variations de la situation financière et les tableaux des flux de trésorerie pour les périodes closes à ces dates, tel qu'il est indiqué à la note 1, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

Responsabilité de la direction pour les états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers conformément aux Normes internationales d'information financière (IFRS), ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Responsabilité de l'auditeur

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers, sur la base de nos audits. Nous avons effectué nos audits selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Ces normes requièrent que nous nous conformions aux règles de déontologie et que nous planifions et réalisons les audits de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir les éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers. Le choix des procédures relève de notre jugement et notamment de notre évaluation des risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, nous prenons en considération le contrôle interne de l'entité portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers afin de concevoir des procédures d'audits appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus dans le cadre de nos audits sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Opinion

À notre avis, les états financiers donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière du Fonds au 31 mars 2018 et au 31 mars 2017, ainsi que de sa performance financière et de ses flux de trésorerie pour les périodes closes à ces dates, tel qu'il est indiqué à la note 1, conformément aux Normes internationales d'information financière (IFRS).

/s/ Deloitte S.E.N.C.R.L./s.r.l.
Comptables professionnels agréés

Le 6 juin 2018

Winnipeg, Canada

Notes
